





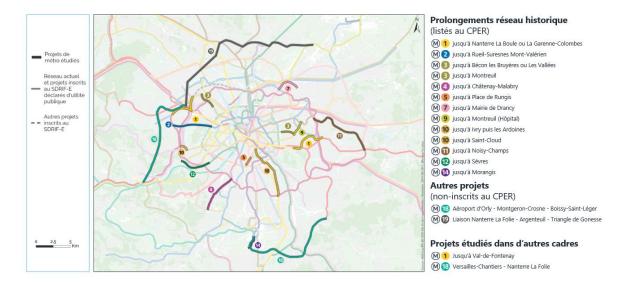
Paris, le 3 juillet 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Métro: l'Etat, la Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités engagent les études de 15 projets pour réduire les inégalités territoriales et répondre aux défis des mobilités de demain

Ce 2 juillet 2025, l'État et la Région Île-de-France donnent officiellement le coup d'envoi du programme d'études pour les projets de prolongement et de création de lignes de métro inscrits au Schéma directeur environnemental de la région Île-de-France (SDRIF-E). Ce comité de lancement, présidé par Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France, présidente d'Île-de-France Mobilités, marque une nouvelle étape dans la planification des mobilités franciliennes.

Un programme stratégique inscrit au SDRIF-E et au CPER 2021-2027



Piloté par Île-de-France Mobilités, ce programme d'études, financé à 70 % par la Région Île-de-France et à 30 % par l'État, dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région représente un montant de plus de 6 millions d'euros. Il porte sur 15 projets de prolongements ou de création de lignes de métro prévus par le SDRIF-E. Il vise à identifier les besoins de mobilité des territoires pour améliorer leur desserte en transports collectifs. Les études permettront de prioriser les projets selon des critères d'opportunité, de faisabilité technique et de pertinence socio-économique.

Le programme se déroulera en 3 étapes :

- Mi 2026: rendu du diagnostic territorial et technique
- Fin 2027 : analyse comparative et hiérarchisation des projets
- Une possible poursuite des études sur les projets les plus prometteurs dans le cadre du prochain Contrat de Plan État-Région







Une concertation large avec les acteurs du territoire

Le comité de lancement a réuni les principales parties prenantes : élus des collectivités concernées, opérateurs de transport et gestionnaires d'infrastructures (RATP, SNCF Réseau, SGP), agences d'urbanisme franciliennes et représentant des usagers des transports. Il a eu pour objectif de partager les enjeux de ces projets en matière de mobilité et d'aménagement urbain, mais aussi de sensibiliser les élus au fait que tous les projets ne pourront être réalisés à l'horizon 2040.

Des projets de métro pour une meilleure desserte

Ces projets visent à compléter les effets structurants du Grand Paris Express et à bâtir une Île-de-France plus connectée et plus équilibrée.

- « L'État s'engage activement pour améliorer la mobilité en Île-de-France. Dans les prochaines années, la mise en service des lignes du Grand Paris Express permettra de disposer d'un réseau de transport sans équivalent dans le monde. Pour apprécier les développements à poursuivre à moyen terme sur le réseau francilien, l'étude stratégique que nous lançons ajourd'hui, doit permettre de prioriser les futurs projets structurants sur la base de critères objectifs de faisabilité technique, d'impact territorial et de soutenabilité financière », déclare Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.
- « Ce programme d'études est une boussole pour les mobilités de demain. Il permettra de prioriser les projets de métro les plus utiles, les plus urgents et les plus efficaces pour répondre aux besoins des Franciliens et pour corriger les inégalités de desserte. C'est un acte fort de planification, au service d'une région plus équitable et plus accessible », déclare Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités.

Contacts presse:

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

http://www.prefectures-regions.gouv.fr/Île-de-France









Région Île-de-France

service.presse@iledefrance.fr

Île-de-France Mobilités

contactpresse@iledefrance-mobilites.fr www.iledefrance-mobilites.fr/presse









